



## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2022

### Compte-rendu de réunion

#### Présents :

Mr le Maire Moïse CARON	Yannick CAILLET 1 <sup>er</sup> adjoint	Daphné PERROT 2 <sup>nd</sup> adjoint
Charlène MOUSSET 4 <sup>nd</sup> adjoint	Laurent CHABRILLAT	Jocelyne COUSSEAU
Isabelle FRETZ	Gilles BONIN	Alexandre PHILISPART
Laurent BESNARD		

#### APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Mr le Maire procède à l'appel de chaque membre participant au conseil municipal et fait passer la feuille de présence pour signature.

#### Absents :

Kelly CHEVALLIER, pouvoir donné à Daphné PERROT  
Patrick WALLET 3<sup>nd</sup> adjoint, pouvoir donné à Laurent BESNARD  
Estelle LANCELOT pouvoir donné à Jocelyne COUSSEAU  
Aurore PREAUD pouvoir donné à Moïse CARON  
Hervé LAUREAU pouvoir donné à Laurent BESNARD

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h45. Elle a été levée à 21h15.

**Secrétaires de séance :** Charlène MOUSSET

### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- I. PRÉSENTATION DE L'ATELIER 13**
  1. Projet futur restaurant en ancienne mairie
  
- II. POINT FINANCES (CMT)**
  1. À fin novembre 2021
  2. Prévisions à fin 12 2021
  3. Préparation budget 2022
  
- III. DELIBERATIONS (MCN)**
  1. Vote du CR de la CLECT SNA
  2. Vote de la grille RISEEP (salaires 2022)
  3. Vote de la formation employée école
  4. Vote de passage en domaine public d'une parcelle privée
  5. Vote d'une avance sur future subvention comité des fêtes
  
- IV. RETOURS COMMISSIONS (VP)**
  1. Communication
  2. Animation
  3. Urbanisme
  4. École
  5. Travaux

## APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

N'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter pour le CR du 13 décembre 2021.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

Ce CR est donc validé à l'unanimité.

### **I. PRÉSENTATION DE L'ATELIER 13**

Présentation d'environ 1h du projet de l'ATELIER 13 (confère diaporama).

Cela permettant à l'ensemble des membres présents du conseil de poser des questions sur l'installation d'un restaurant dans l'ancienne mairie. Actuellement, deux propositions nous sont proposées : un restaurant (Atelier 13) et un salon de thé/pâtisseries. Un 1<sup>er</sup> choix sera fait lors du prochain conseil, après avoir également reçu la personne intéressée par le salon de thé.

### **II. POINT FINANCES (CMT)**

#### *1- À fin novembre 2021*

#### **SITUATION DES COMPTES AU 22/12/2021**

*Récapitulatif*

FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	% Réalisation du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	1 054 962	1 138 901	108%	83 939
Dépenses	1 054 962	861 866	82%	- 193 096
Résultat	-	277 035	EXCÉDENT	277 035

INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	% du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	479 769	222 092	46%	- 257 677
Dépenses	479 769	385 227	80%	- 94 542
Résultat	-	- 163 135	DÉFICIT	- 163 135

Résultat total	-	113 900	EXCÉDENT	113 900
----------------	---	---------	----------	---------

#### *2- Prévisions à fin 12 2021*

En cours car il reste des écritures de 2021 à passer pour finaliser l'année 2021.

#### *3- Préparation budget 2022*

Le budget est en cours de préparation, Mr le Maire rappelle aux présidents de chaque commission qu'ils doivent communiquer leurs dépenses prévisionnelles pour 2022, à l'adjoite aux finances, au plus vite afin de les intégrer au budget. Précision étant donnée que, faute de renseignement, aucun crédits ne figurera au budget 2022.

Suite à l'entretien téléphonique avec Madame Roussel de la SNA, il ressort que nous devons mieux anticiper les dépenses d'une année sur l'autre car le budget de la SNA étant bouclé pour fin octobre de chaque année généralement, il faut que nous ayons fait les demandes de devis et demandes de subventions avant cette date, il convient donc d'anticiper dès le printemps afin d'avoir les dossiers complets au retour des congés d'été.

### **III. DELIBERATIONS (MCN)**

#### *1- Vote du CR de la CLECT SNA*

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question faisant suite à l'envoi par mail pour lecture, Mr le Maire propose de voter :

<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 15</b>
-------------------	-----------------------	------------------

#### *2- Vote de la grille RISEEP (salaires 2022)*

Il s'agit du barème appliqué pour octroyer des primes pour les employés, qui fonctionne par groupe. Monsieur le Maire propose de voter les modifications suivantes d'enveloppe des primes annuelles :

Groupe B2 : de 6.500 € à 7.000 €

Groupe C2 : de 3.800 € à 5.000 € car non revalorisé depuis 2018.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 15</b>
-------------------	-----------------------	------------------

#### *3- Vote de la formation employée école*

Comme déjà évoqué lors du précédent conseil, c'est la commune qui emploie la salariée, au moment de la demande, qui est redevable de la formation qu'elle souhaite réaliser.

Il s'agit de la nouvelle employée, arrivée depuis 09/2021, qui souhaite faire une formation, dont le coût est de 2.750 €.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 15</b>
-------------------	-----------------------	------------------

#### *4- Vote de passage en domaine public d'une parcelle privée*

Afin de corriger des erreurs cadastrales qui sont découvertes au fur et à mesure des différents travaux réalisés sur la commune, sur la demande des habitants ou sur demande des offices notariales en vue de ventes de propriétés, Mr le Maire demande l'autorisation de signer des changements cadastraux de manière à ce que des « bouts » de parcelles privées deviennent publiques. Mr le Maire précise qu'après chaque changement effectué, il en informera l'assemblée. Cela devrait permettre une remise en conformité progressive de notre plan cadastral communal.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 15</b>
-------------------	-----------------------	------------------

#### *5- Vote des demandes de subventions et autorisation de signatures des demandes*

Du matériel de la cuisine scolaire est à changer, nous devons acheter un lave-vaisselle ainsi qu'une armoire réfrigérée. Il nous faut par conséquent délibérer sur cette dépense conformément au plan de financement ci-dessous :

Financements	Montant subvention demandé	Taux demandé
DETR	6 340 €	80%
Conseil départemental (exemple)		
CAF (exemple)		
Autres cofinancements éventuels (fonds de concours, conseil régional etc., à préciser)		
<b>Sous-total subventions</b>	<b>6 340 €</b>	<b>80%</b>
<b>Participation communale</b>	<b>1 585 €</b>	<b>20%</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>7 925 €</b>	<b>100%</b>

Afin de respecter les normes de sécurité relatives à la salle des fêtes pour accueillir du public, nous devons remplacer certains ouvrants. Il nous faut par conséquent délibérer sur cette dépense conformément au plan de financement ci-dessous :

Financements	Montant subvention demandé	Taux demandé
DETR	42 708 €	80%
Conseil départemental (exemple)		
CAF (exemple)		
Autres cofinancements éventuels (fonds de concours, conseil régional etc., à préciser)		
<b>Sous-total subventions</b>	<b>42 708 €</b>	<b>80%</b>
<b>Participation communale</b>	<b>10 677 €</b>	<b>20%</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>53 385 €</b>	<b>100%</b>

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 15</b>
-------------------	-----------------------	------------------

#### **IV. RETOURS COMMISSIONS (VP)**

##### *1- Communication*

Dépenses à prévoir pour des goodies (stylos...) site internet pour les différentes créations...

Restitution du projet des étudiants (revitalisation du centre bourg) : a été faite en visio avec les élèves et la commission « Centre bourg » la jeudi 13/01, va être diffusé par mail aux membres du conseil ainsi qu'aux habitants qui ont hébergés les étudiants durant leur séjour sur la commune.

##### *2- Animation*

Nous verrons pour faire une journée de restitution avec des VIP vers la fin février du fait de la crise sanitaire, nous l'avons annulée en janvier.

Puis, nous prendrons nos dispositions afin que les habitants puissent prendre connaissance de ce qui est prévu ainsi que tous les habitants de la commune qui souhaiteraient voir les projets réalisés à en cours ou à réaliser Reste à définir comment cela pourra se faire ex : expo en SDF avec photos, projections etc.

### 3- Urbanisme

Rien de particulier en dehors de l'ancienne mairie et de la restitution « centre bourg »

### 4- École

Nouveau protocole (Nème !!) grandes difficultés d'adapter les classes, le personnel, le ménage. Il a été décidé de ne garder que les enfants prioritaires (35 enfants potentiels sur 5 classes) et de les installer dans la SDF puisque brassage « interdit » La SDF à été compartimentée à cet effet, par classe, jusqu'aux prochaines vacances de février. **ATTENTION ! la garderie n'assurera QUE jusqu'à 18h.**

### 5- Travaux

Dans la mairie, au niveau des toilettes, la réhabilitation est en stand-by car Manu est en maladie ;  
Route de la chapelle : éclairage public terminé: travaux de voirie en mars et éclairage route de Mercey : bientôt ;  
Ralentisseur à Cocherel : pendant les vacances de février ;  
Route de Pacy et de Mercey : changement des avaloirs ;  
Poteaux en béton : ne savent pas encore quand ils vont être déposés (vont venir avec un grumier pour tout récupérer en même temps).

## I- Questions diverses

Pas de questions.

---

---

### RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu en **février 2022** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie). *À noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.*